

# Mode d'emploi de l'ALAE

## SECURITE

- Nous vous rappelons que **seules les personnes majeures** que vous aurez désignées lors de l'inscription sont autorisées à venir récupérer un enfant de moins de 6 ans.
- **Pour les enfants de plus de 6 ans autorisés à rentrer seuls** à la fin des activités, merci de remplir l'Autorisation Parentale que vous trouverez dans le Cahier de Liaison dès la rentrée scolaire.

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT INTERIEUR (Règlement des Accueils Périscolaires de la Ville de Lyon (<http://www.lyon.fr/page/les-temps-daccueil-periscolaires.html> )

- La participation aux activités des VENDREDI APREM' nécessite d'être à jour administrativement (Dossiers Administratifs Communs, Règlement)
- Nous vous rappelons que **toute inscription entraîne le paiement de l'année complète** à effectuer dès le 1<sup>er</sup> accueil de l'enfant (possibilité de régler en 3 chèques). Une facture unique vous sera transmise à cet effet en début d'année scolaire.
- La tarification appliquée est adaptée **en fonction du Quotient Municipal** de chaque famille (à faire calculer en Mairie d'Arrondissement). Prendre contact avec l'Assistante Sociale Scolaire en cas de difficultés financières.
- Les règlements se feront uniquement à l'accueil du **Centre Social Quartier Vitalité** – 7 rue St Polycarpe - 69001 Lyon (Chèques bancaires, Espèces ou Chèques Vacances).
- Pour toutes inscriptions, questions, ou informations à transmettre concernant les activités des VENDREDI APREM', vous pouvez nous joindre directement aux N° suivants :

**Ecole Maternelle : 06 17 39 57 10**

**Ecole Élémentaire : 06 62 22 30 56**

# Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

**Centre Social QUARTIER VITALITE**

**Groupe Scolaire MICHEL SERVET**

# Vendredi Aprèm' 2016/2017

Le **Centre Social Quartier Vitalité** associé au **Groupe Scolaire Michel Servet** organise l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole dans le cadre du Projet Educatif de Territoire de la Ville de Lyon. Les activités s'inscrivent dans la continuité du Projet Educatif du Centre Social et des deux Projets d'Ecole respectifs.

Vous trouverez dans ce document une présentation générale de l'organisation de la saison 2016/2017, tenant compte des observations recueillies à l'occasion des différents Conseils de Vie Périscolaire qui ont eu lieu ces deux dernières années.



Centre Social Quartier Vitalité – 7, rue Saint Polycarpe  
69001 Lyon – [www.centresocialquartieritalite.fr](http://www.centresocialquartieritalite.fr) – 04 78 39 36 36

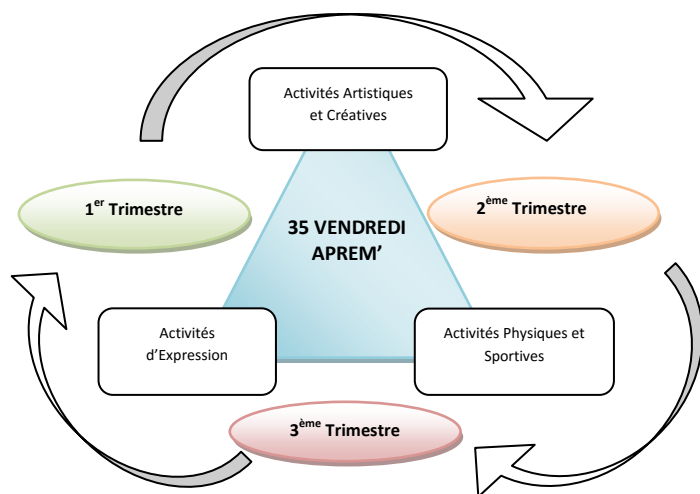
# Ecole Maternelle

L'Equipe d'Animation se compose de **8 Encadrants** sous la responsabilité de Raouf HAFSAOUI-**Directeur de l'ALAE Maternel**, assisté d'Elise APPERT.

Dès le début de l'année scolaire, vos enfants seront regroupés par niveau (TPS/PS/MS et GS). Les enfants auront les mêmes animateurs tout au long de l'année afin de permettre aux enfants et aux familles d'avoir des référents uniques. Cette organisation doit permettre à tous d'évoluer dans un cadre sécurisant où chacun trouvera plus rapidement ses repères.

Pour chaque groupe, l'année sera divisée en 3 trimestres, durant lesquels 1 thématique par période sera abordée à travers une déclinaison d'activités adaptées au rythme, aux besoins et aux capacités des enfants. Un programme spécifique et détaillé sera disponible dès la fin du mois de septembre, le temps pour les équipes d'animation de consacrer les trois premiers vendredis à la connaissance des enfants, à la présentation de l'année et à la constitution définitive des groupes.

A chaque fin de trimestre, des temps forts sont prévus pour vous permettre de découvrir ce que vos enfants auront fait durant les activités des **VENDREDI APREM'**.



# Ecole Elémentaire

L'Equipe d'Animation se compose de **10 Encadrants** sous la responsabilité d'Aurélié BERTHERAT- **Directrice de l'ALAE Elémentaire**, assistée de Toufik CHETOUANI.

Dès le début de l'année scolaire, vos enfants seront regroupés par niveau (CP, CE1/CE2, CM1/CM2). Nous souhaitons ainsi apporter une attention particulière aux nouveaux entrants en classe de CP, mais également aux enfants en classe de CM1/CM2 en vue de leur futur passage au Collège.

Pour chaque groupe, l'année sera divisée en 3 périodes, durant lesquelles 1 thématique par trimestre sera abordée afin de privilégier un fonctionnement en mode « projet », ce qui donnera à chaque enfant l'occasion de trouver sa place et de s'épanouir au sein de son groupe et des différents projets d'animations proposés. Le programme détaillé des activités sera disponible dès la fin du mois de Septembre, le temps pour les équipes encadrantes de consacrer les trois premiers vendredis à la connaissance des enfants, à la présentation de l'année et à la constitution définitive des groupes.

A chaque fin de trimestre, des temps festifs sont prévus entre les enfants afin qu'ils découvrent les réalisations des autres groupes.

